

VILLE DE NOUMEA

POLE RESSOURCES

Direction de l'Administration,
du Juridique et des Moyens

Service des Moyens Généraux

FH/9086

N° 2022/193

①4 J

19/12/22

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Modification de la délibération n° 2022/538 du 14 juin 2022 portant attribution de véhicules de fonction

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 délibération consolidée

Par délibérations n°s 2022/537 et 2022/538 du 14 juin 2022, le conseil municipal a fixé les conditions d'utilisation des véhicules municipaux et des véhicules des agents dans l'exercice de leurs fonctions et a attribué nominativement des véhicules de fonction aux secrétaire général, secrétaires généraux adjoints, directeurs, directeurs-adjoints, directeur/chef de cabinet et responsable de la communication en exercice.

Depuis, Madame Agnès LETELLIER et Monsieur Grégory LOUZIER ont été nommés respectivement directrice de la politique de la ville et responsable de la cellule communication à compter du 1^{er} novembre 2022. Par ailleurs, Monsieur Jean-Gaël GRANERO a été nommé directeur des ressources humaines à compter du 1^{er} décembre 2022.

En conséquence, il convient d'actualiser la liste des attributaires en intégrant ces nouvelles nominations.

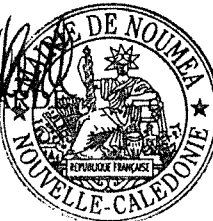
Il est donc proposé au conseil municipal de modifier les dispositions de l'article 1^{er} de la délibération n° 2022/538 du 14 juin 2022 portant attribution de véhicules de fonction.

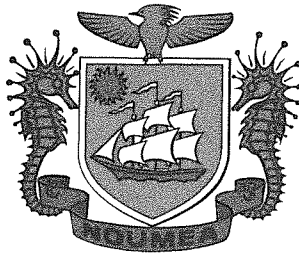
Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 2 décembre 2022

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

1831

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 22 décembre à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 16.12.2022	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Kimberley BARONI
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELIERE
	M.	Patrick GUILLON	M.	Michel DESMEUZES
	Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Christine BELLET
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
	M.	Warren NAXUE	Mme	Liliane CONDOUMY
	M.	Marc ZEISEL	M.	Claude CHARLOT
	Mme	Pascale SERVENT	Mme	Muriel GERMAIN
	M.	Michel FONGUE	Mme	Christiane SARIDJAN
DATE D'AFFICHAGE 16.12.2022	Mme	Janine BAJON	Mme	Magali MANUOHALALO
	Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
	Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
	Mme	Valérie LARQUE	M.	Emmanuel BERART
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Eric MELTESALE
	M.	Bruno CAPY	Mme	Christine LE SAINT
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Davina FAUA
	M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Bernard LAVANDIER

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Diane BUI-DUYET	Mme Charlotte THIAWE
		Mme Françoise SUVE	Mme Laurene CASSAGNE
		Mme Isabelle LAFLEUR	M. Makaokio FIHIPALAI
Nombre de présents	: 36	M. Nicolas BRIGNONE	M. Patrick SAKOUMORI
Nombre de votants	: 48	Mme Cindy PRALONG	M. Daniel HINSCHBERGER
(12 procurations)		M. Philippe BLAISE	M. Joseph BOANEMOA
		M. Luc BRUN	Mme Laurie HUMUNI
		M. Christophe DELESSERT	Mme Jeanne POELLABAUER

SORTIE DE :

Mme Stéphanie PAIMAN

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

Mme Magali MANUOHALALO

M. Jérémie KATIDJO-MONNIER

de «Nouméa Autrement»

DELIBERATION N° 2022/ 133A

modifiant la délibération n° 2022/538 du 14 juin 2022 portant attribution de véhicules de fonction

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **22 DEC. 2022**

Calédonie,

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/537 du 14 juin 2022 fixant les conditions d'utilisation des véhicules de la Ville et des véhicules personnels des agents dans l'exercice de leurs fonctions,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/538 du 14 juin 2022 portant attribution de véhicules de fonction,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/128 du 23 février 2022 modifiée relative au budget principal primitif 2022,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/193 du 2 décembre 2022,

La commission de l'administration générale, de la prévention et de la sécurité entendue en séance du 7 décembre 2022,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

L'article 1^{er} de la délibération n° 2022/538 du 14 juin 2022 susvisée est modifié comme suit :

- au douzième alinéa, les mots : «Monsieur Xavier COURAGE» sont remplacés par les mots : «Monsieur Jean-Gaël GRANERO» ;
- au quatorzième alinéa, les mots : «Monsieur Jérôme CHRAPATY, directeur» sont remplacés par les mots : «Madame Agnès LETELLIER, directrice» ;
- au vingt-et-unième alinéa, les mots : «Monsieur Didier BLANCHARD» sont remplacés par les mots : «Monsieur Grégory LOUZIER».

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud, notifiée aux intéressés et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 22 DEC. 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

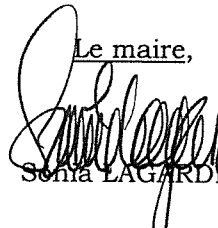
NOUMEA, LE 26 DEC. 2022

Le secrétaire de séance,

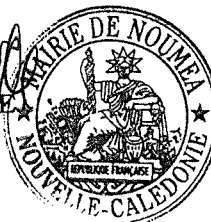


Kimberley BARONI

Le maire,



Sonia LAGARDE



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D. F. (dont T.P.S.)	-	2
D.R.H.	-	1
D.A.J.M. (SMG)	-	1
INTERESSES	-	3
MISE EN LIGNE	-	1

Mis en ligne le :

27 DEC. 2022

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MODIFICATION DELIBERATION 2022-538 DU 14 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE VEHICULES DE FONCTION

Date de transmission de l'acte : 26/12/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 26/12/2022

Numéro de l'acte : 2022-1331 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20221222-2022-1331-DE

Date de décision : 22/12/2022

Acte transmis par : Céline NAVEAU ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.9. Avantages en nature (logement de fonction/véhicule/téléphone...)